

Le cerf sika

Cervus nippon

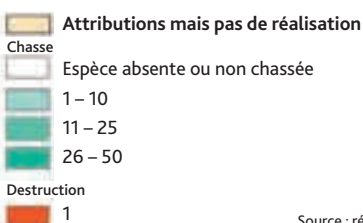


© C. Saint-Andrieux/OFB

Prélèvements départementaux



Prélèvements hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages OFB-FNC-FDC.

Évolution annuelle des prélèvements nationaux

Les prélèvements sont supérieurs ou égaux à 5 animaux dans deux département : le Haut-Rhin (44) et le Val-d'Oise (5).



Total réalisations : 53

Prélèvement départemental moyen* : 5

Prélèvement départemental médian* : < 1

* La moyenne et la médiane ont été calculées sur l'ensemble des départements ayant au moins 1 attribution sur cette saison.

Apparition (par rapport à la saison précédente) : aucun.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron, le Calvados, la Côte-d'Or et l'Isère.

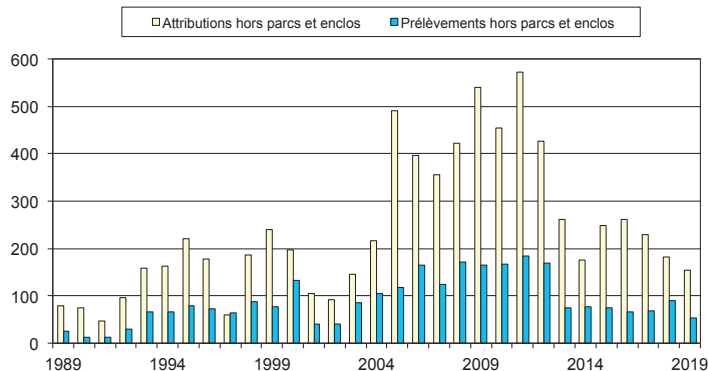
En hausse (par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (+ 10 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les prélèvements étaient supérieurs à 5 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : – 41,1 %

Progression sur 10 ans : x 0,3

Progression sur 20 ans : x 0,4



Source : réseau Ongulés sauvages OFB-FNC-FDC.

Pour en savoir plus



Réseau Ongulés sauvages OFB-FNC-FDC
e-mail : reseau.ongules-sauvages@ofb.gouv.fr

Christine Saint-Andrieux
OFB
Au bord du Rhin
67150 Gerstheim
Tel : 03 88 98 47 48

Aurélien Barboiron
OFB
18, rue Principale
67290 La-Petite-Pierre
Tel : 03 88 71 41 09